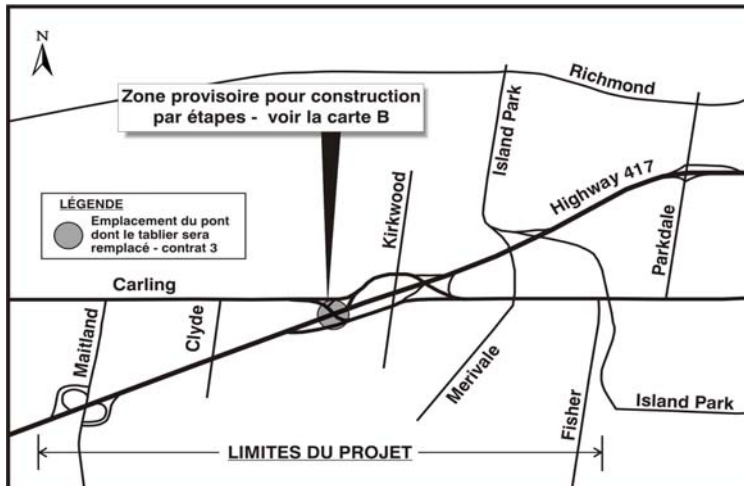


## AVIS DE SOUMISSION

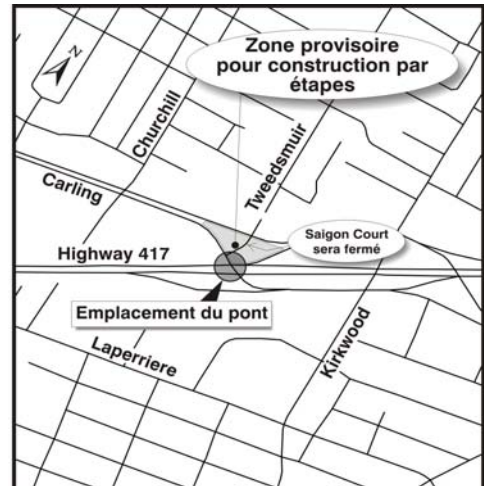
### RÉHABILITATIONS DES PONTS SUR L'AUTOROUTE 417 DE L'OUEST DE L'AVENUE MAITLAND JUSQU'À L'EST DE LA PROMENADE ISLAND PARK CONTRAT N° 3 : PONTS SUR L'AVENUE CARLING, DIRECTION EST W.P. 234-00-00

#### LE PROJET

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) a retenu les services de McCormick Rankin Corporation pour entreprendre le design détaillé correspondant à la réhabilitation des ponts situés le long de l'autoroute 417 à partir de l'ouest de l'avenue Maitland jusqu'à l'est de la promenade Island Park, dans la ville d'Ottawa.



**PLAN REPÈRE**



**CARTE B**  
**AIRE TEMPORAIRE DE MISE EN PHASE**  
**DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION**

Ce projet se divise en plusieurs contrats distincts. Les contrats n° 1 et n° 2 comprenaient le remplacement des tabliers des ponts de la promenade Island Park et de l'avenue Clyde au moyen d'une technique de remplacement rapide, et se sont terminés en 2007 et en 2008 respectivement. Le contrat n° 3 fait l'objet du présent avis et comprend le remplacement des tabliers des ponts de l'avenue Carling (direction est) au moyen de la technologie de remplacement rapide. Des contrats subséquents porteront sur le remplacement des tabliers des ponts des avenues Carling (direction ouest) et Kirkwood, et la réhabilitation des ponts du chemin Merivale.

Le remplacement rapide est une technique de mise en phase des travaux de construction par laquelle une nouvelle structure est construite dans une enceinte adjacente à l'autoroute ou structure à réparer. La structure actuelle est ensuite enlevée et remplacée par l'intermédiaire des transporteurs modulaires autoportés très puissants. On réduit ainsi la nécessité de détourner la circulation à long terme en fermant une seule nuit le Queensway pour l'enlèvement et le remplacement des tabliers à chaque emplacement de pont.

La préparation de la construction, le remplacement rapide des structures et la remise en service de l'autoroute exigeront la fermeture du Queensway durant une seule nuit, du samedi au dimanche. Les structures de l'avenue Carling seront construites dans la cour Saigon, située dans un terrain triangulaire limité par les voies de l'avenue Carling (direction ouest), la bretelle d'accès est-ouest de l'autoroute 417 et les voies de l'avenue Carling (direction est). La cour Saigon sera fermée pendant la durée du contrat. La période de construction de ce projet est d'environ un (1) an et devrait débuter en novembre 2009 et se terminer en octobre 2010.

Une Séance de consultation publique (SCP) a eu lieu le 2 avril 2009, pour présenter le design détaillé.

#### LE PROCESSUS

Le projet d'ensemble a suivi le processus de planification environnementale approuvée pour les projets du groupe «B» dans le cadre de l'évaluation environnementale de classe (ÉEC) pour les installations provinciales de transport (2000). Un rapport de conception et de construction (RCC) a été rédigé pour le contrat n° 3 et sera soumis à une période d'examen public de 30 jours, du 28 juillet 2009 au 26 août 2009. Il peut être consulté aux emplacements suivants pendant les heures régulières d'ouverture:

<b>Ministère de l'Environnement</b> Bureau de district d'Ottawa 2430, promenade Don Reid Ottawa (Ont.) K1H 1H1 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h	<b>Ministère des Transports</b> Bureau de secteur d'Ottawa 347, rue Preston, 4 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ont.) K1S 3J4 Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30
<b>Bibliothèque publique d'Ottawa</b> Succursale Emerald Plaza 1547, chemin Merivale Ottawa (Ont.) K2G 4V3 Du lundi au jeudi : De 10 h à 20 h 30 Vendredi : De 13 h à 18 h Samedi : De 10 h à 17 h	<b>Centre du service à la clientèle, Ville d'Ottawa</b> Place Ben Franklin 101, promenade CentrepoinTE Nepean (Ont.) K2G 5K7 Du lundi au vendredi : De 8 h 30 à 16 h 30

Les personnes intéressées sont invitées à examiner ce document et à soumettre leurs commentaires d'ici le 26 août 2009. Les consultants et le personnel du ministère répondront aux commentaires et aux questions dans le document final. Le rapport de l'étude environnementale des transports a été rédigé par le MTO en décembre 2004 et a fait l'objet d'une approbation environnementale en juillet 2005. À la fin de la période d'examen public, on estime que le projet du contrat n° 3 aura rempli les conditions de l'évaluation environnementale de classe (ÉEC). Dans le cadre de l'ÉEC du MTO, il n'y a pas de possibilité de rehausser le niveau (partie II Commande) durant l'examen du rapport RCC.

#### COMMENTAIRES

Des renseignements seront recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Si vous avez des commentaires ou questions sur ce projet, veuillez communiquer avec :

**M. Manny Goetz, ing.**  
Chargé de projet de la firme  
McCormick Rankin Corporation  
1145, chemin Hunt Club,  
suite 300  
Ottawa (Ont.) K1V 0Y3  
Tél. : (613) 736-7200  
1-877-998-9912 (sans frais)  
Télé. : (613) 736-8710  
Courriel : mgoetz@mrc.ca

**M. Kevin Gibbs, ing.**  
Ingénieur du MTO chargé de projet  
Ministère des Transports, Région de l'Est  
1355, boulevard John Counter  
Boîte postale 4000  
Kingston (Ont.) K7L 5A3  
Tél. : (613) 540-5120  
1-800-267-0295 (sans frais)  
Télé. : (613) 540-5106  
Courriel : kevin.gibbs@ontario.ca

À l'exception des renseignements personnels, tous les renseignements seront du domaine public.

On peut obtenir des renseignements en français en composant le (613)736-7200, poste 3287: Michel Bisson, EIT; courriel: mbisson@mrc.ca.

